



LISBOA - SALAMANCA - MADRID - BARCELONA - NARBONNE - MARSEILLE - VILNIUS
 SVERIGE - DANMARK - SUOMI - DEUTSCHLAND - SLOVENSKO - EESTI - SLOVENIJA - ELLÄS - PORTUGAL - ESPAÑA - POLESK
 — PARIS — KØBENHAVN — CALAIS — DOVER — LONDON — MONTPELLIER — WARSZAWA — BRISTOL — BRUXELLES — PERPIGNAN — DEN HAAG — AMSTERDAM — DORTMUND — BÉZIERS — HANNOVER — BERLIN — N
 LISBOA - SÈTE - SALAMANCA - MADRID - BARCELONA - N
 BELGIQUE — UNITED KINGDOM — ČESKÁ REPUBLIKA — SVERIGE — DANMARK — SUOMI — DEUTSCHLAND — SLOVENSKO — EESTI — SLOVENIJA — ELLÄS — PORTUGAL — ESPAÑA — POLSKA — FR
 OUVERTURE — INNOVATION — INTERCONNEXION — PARTENARIAT — ÉCO-RESPONSABILITÉ — RÉSEAU — AVENIR — MOBILITÉ — ACCÈS — EUROPE — TERRITOIRES — ÉVOLUTION — PERFORI
 BERLIN HADPTBAHNHOT — LONDON SAINT PANCREAS — DUBLIN HEUSTO

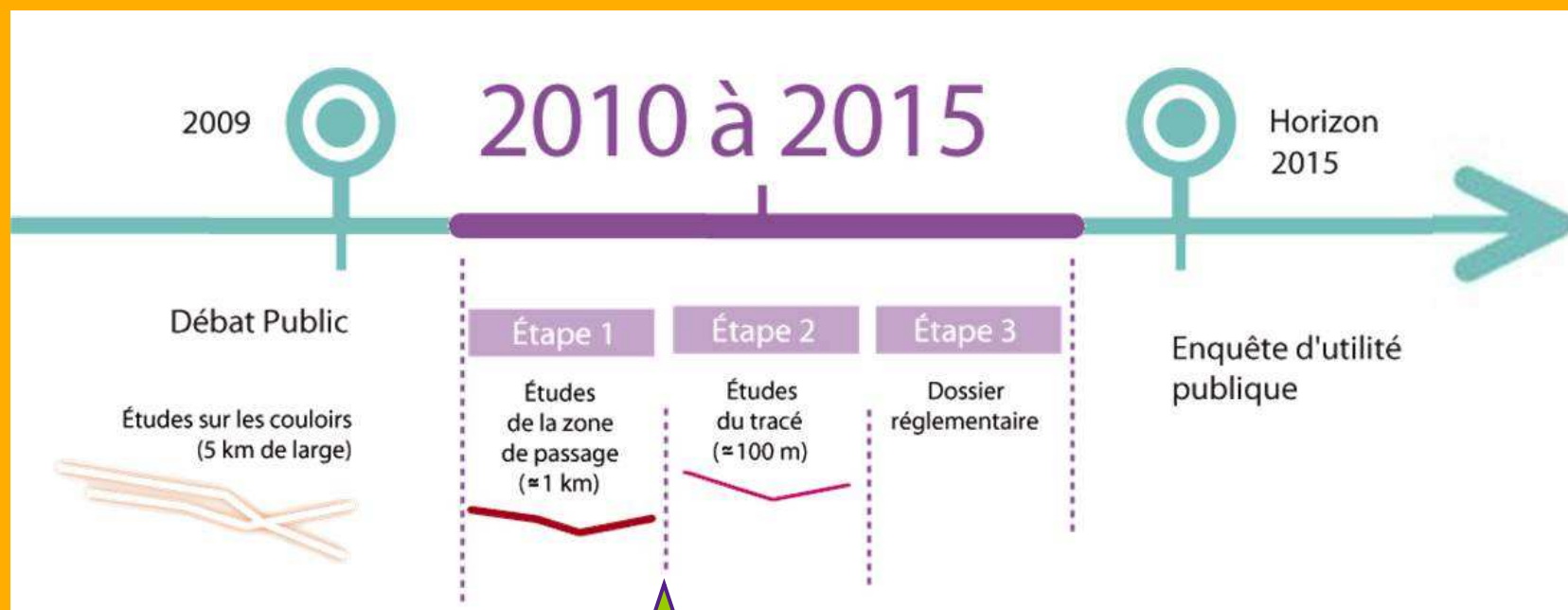
Atelier agriculture, viticulture, foncier n° 3

Narbonne – 14 octobre 2011

Objectifs de l'atelier

- ➔ **Inform**er la profession agricole de l'avancement des études du projet LNMP
- ➔ **Prés**enter les modalités de réalisation de ces études
- ➔ **Étab**lir les modalités de la participation de la profession agricole
- ➔ **Sign**er la convention de partenariat

Les grandes étapes du projet

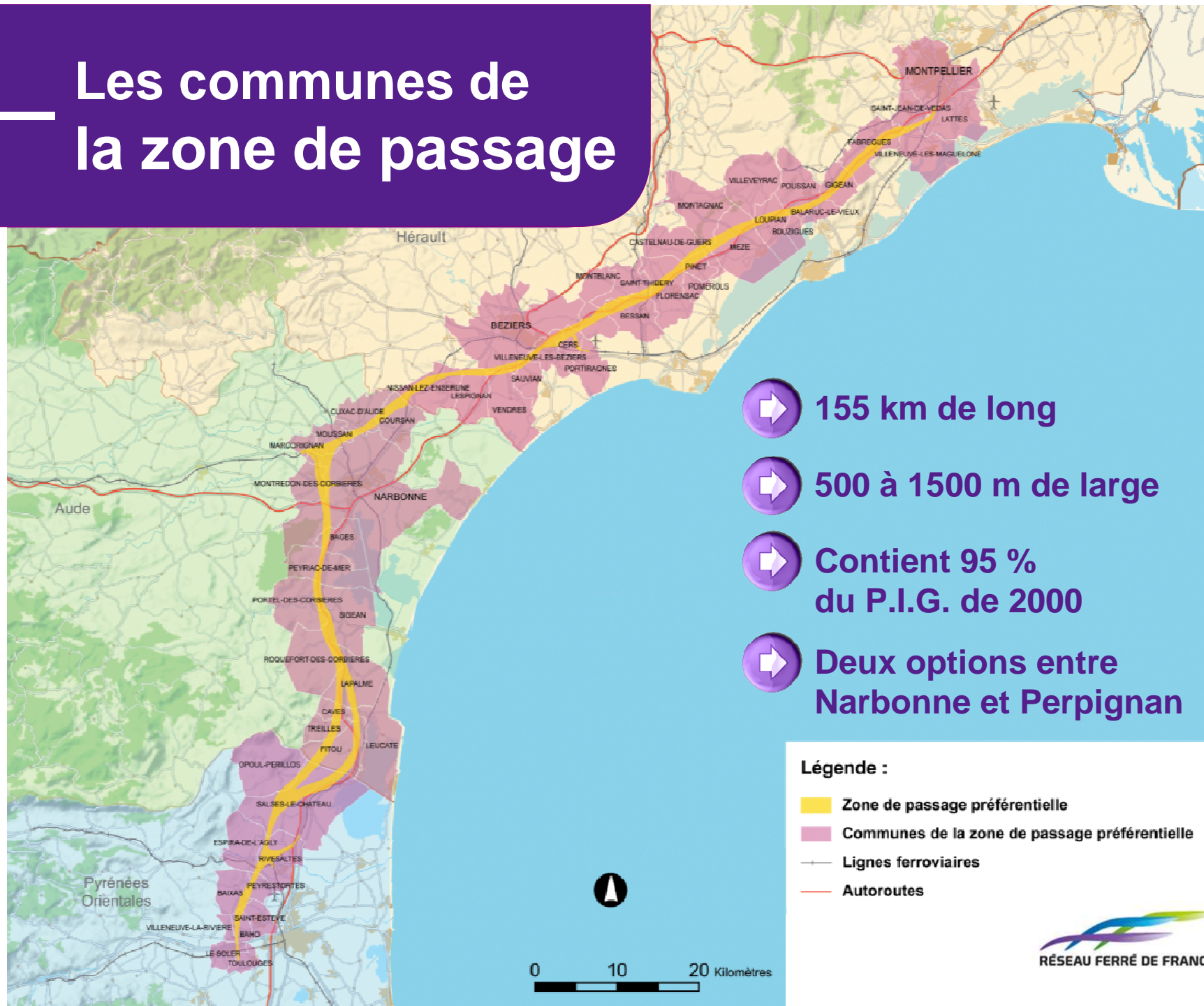


— La concertation en quelques chiffres ...



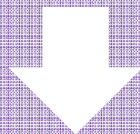
- ➔ 140 réunions bilatérales (élus, syndicats, associations)
- ➔ 13 commissions consultatives (recueil avis des élus)
- ➔ 9 ateliers (environnement, agriculture, hydraulique...)
- ➔ 6 réunions publiques (2 000 personnes)
- ➔ 1 site internet (diffusion de l'information)
- ➔ 60 expositions (mairies, centres commerciaux...)
- ➔ 2 Comités partenariaux d'information

Les communes de la zone de passage

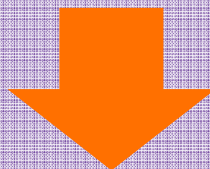


Approbation de la zone de passage

Suite au Comité de Pilotage du 16 juin 2011,
le Préfet de Région a lancé
la consultation formelle des acteurs



Juin - Juillet 2011



En attente de décision ministérielle

Les objectifs de l'étape 2

➔ **Définir précisément un tracé respectueux de l'environnement**

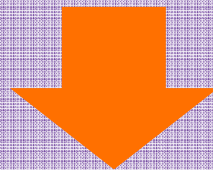
Etudes environnementales, techniques et ferroviaires

➔ **Elaborer les principes de dessertes**

Etudes de trafic et d'accessibilités du territoire

➔ **Esquisser le financement**

Etudes socio-économique et financière



Mise à l'enquête publique

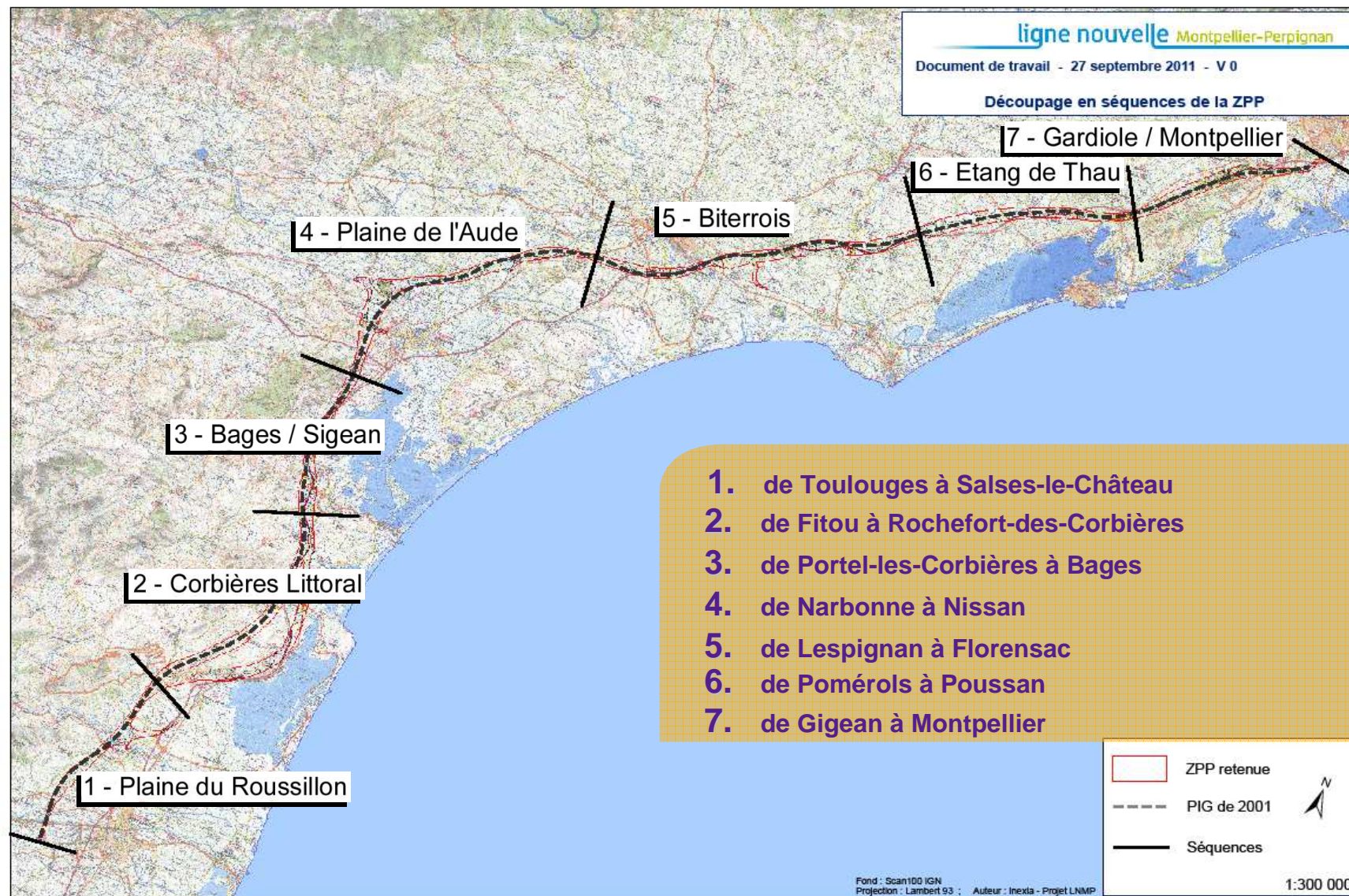
Où en est le projet ?

➔ Zone d'emprise du projet entre Toulouges (66) et Montpellier (34) : environ 1800 ha, hors bases travaux et raccordements

➔ Le linéaire se répartit comme suit :

Hérault	70 km
Aude	55 km
Pyrénées orientales	30 km
TOTAL	155 km

Carte des 7 séquences de la zone d'étude



Associer la profession à la réalisation des études d'étape 2

Pourquoi ?

- ➔ **Accompagner** la profession dans l'évaluation et la réduction des impacts de l'emprise de la LNMP

Comment ?

- ➔ **Implication** de la profession agricole
 - Chambre régionale d'agriculture
 - Chambres départementales
 - ADASEA
 - SAFER
 - Syndicats agricoles

Contribution attendue de la profession agricole

- ➔ **Les études pour lesquelles la Profession agricole est sollicitée sont dans l'immédiat :**
 - **Les études agricoles au sens large : viticulture, arboriculture, grande culture...**
 - **L'étude sylvicole et le risque d'incendie**

Les enjeux de la participation de la profession aux études

➔ Anticipation :

intervenir le plus en amont possible du projet pour assurer une bonne insertion et la mise en place d'une stratégie adaptée

➔ Réflexion :

prendre le temps de la réflexion pour réorganiser les filières

➔ Organisation partenariale :

rechercher ensemble des solutions pour réduire et compenser les impacts du projet

Etudes agricoles

➔ Les thématiques:

- Viticulture
- Grande culture
- Arboriculture
- Maraîchage
- Cultures légumières de plein champ
- Autres productions spécialisées (florales, plantes aromatiques, condiments...)
- Petits élevages, apiculture

Milieu humain

Etudes agricoles



Trois thèmes:

o Volet agricole :

Description du contexte agricole actuel et de sa dynamique et incidence du projet sur les exploitations agricoles

o Volet filières :

Étude des structures économiques

o Volet foncier :

Etude du foncier agricole

Etudes agricoles



Trois étapes:

- **Approfondir** le contexte agricole des terroirs (15 janvier 2012)
- **Préparer** le dossier ministériel (juin 2012)
Incidence de la variante de tracé retenue sur les exploitations et les structures économiques
- **Préparer** l'étude d'impact et l'étude préalable d'aménagement foncier

Méthodologie générale

Détail des actions à réaliser en 1^{ère} temps

- Réunions par terroir pour préciser le contexte agricole et les exploitations professionnelles existantes au sein de la ZPP
- Entretiens avec les structures économiques

Détail des actions à réaliser en 2^{ème} temps

- Enquête directe auprès de toutes les exploitations professionnelles touchées par la variante retenue
- Incidence de la variante retenue sur les structures économiques

Volet agricole : première partie

Contexte général agricole

Caractérisation du contexte agricole et de sa dynamique

Objectif

Evaluer en termes de production et de potentiel agronomique, les terroirs traversés par la LNMP

Contenu

- Analyse de l'occupation des sols (carte de l'occupation des sols)
- Analyse du potentiel agronomique (carte d'aptitude des sols)
- Unités agri-paysagères
- Identification des exploitations agricoles et des structures
- Productions et les marges brutes par filière de production
- Dynamiques territoriales (appellations protégées, mutations, reconversion qualitative, agriculture périurbaine, etc.)

Volet Filières : première partie

Étude des structures économiques et des filières

Étude des structures économiques

Objectif

Identification et analyse du fonctionnement des structures économiques collectives intervenant sur la Zone de Passage

Contenu

- Entretiens avec les structures (coopératives, groupements de producteurs...)
- Evaluation des effets prévisibles (perte de volume d'apport, impact humain, incidence sur la commercialisation, les charges de fonctionnement...)
- Perturbation sur les structures d'appui (vendeurs d'intrants, gestionnaires de réseaux d'irrigation...)

Volet Foncier : première partie

Etude du foncier agricole

Étude du foncier agricole

➔ Objectif

Caractérisation de l'organisation et de la structuration de la propriété foncière agricole et de celle des exploitations

➔ Contenu

- Organisation et analyse des données cadastrales sur la propriété foncière (nbre de propriétaires, taille des propriétés, morcellement...)
- Mode de faire-valoir
- Identification des exploitations selon leur statut (à titre principal, secondaire, conjoints et solidaires)
- Nombre d'exploitations professionnelles
- Evolution du foncier agricole (SAU, mutations...)
- Etude du marché foncier agricole

Volet agricole : deuxième partie

Incidence du projet sur les exploitations agricoles

Incidence du projet sur les exploitations agricoles



Objectif

Evaluer les incidences de la variante de tracé retenue au niveau des exploitations



Contenu

- Analyse de l'impact parcellaire (prélèvement dû à l'emprise, fractionnement, impact sur l'encépagement)
- Analyse de l'impact sur le siège d'exploitation et le bâti agricole
- Analyse de l'impact lié à un zonage (aires d'appellation, îlot PAC)
- Caractérisation de l'outil de production et du mode de faire valoir
- Identification des exploitations déséquilibrées ou déstructurées

Volet filières : deuxième partie

Incidence du projet sur les structures économiques et les filières

Étude des structures économiques

Objectif

Evaluation de l'incidence de la réalisation du projet sur les structures économiques

Contenu

- Type de structure (collecte, transformation, commercialisation)
- Aire d'intervention (bassin d'apport)
- Caractéristiques socio-économiques (Adhérents, employés, CA...)
- Projets de développement et dynamique propre

Volet foncier : deuxième partie

Incidence de la variante de tracé retenue sur le parcellaire d'exploitation et le bâti

Étude du foncier agricole



Objectif

Incidence du projet sur le foncier agricole



Contenu

- Impact du tracé sur le parcellaire cadastral et cultural ainsi que sur le bâti et la voirie rurale
- Identification des exploitations concernées

Volet agricole : troisième partie

**Impact du tracé définitif sur
les exploitations agricoles et
préparation de l'Etude
préalable d'Aménagement
Foncier**

Études agricoles : remédier aux désordres occasionnés par le projet

Objectif

Préparer l'étude d'impact et l'Etude préalable d'aménagement foncier

Contenu

- Exploitations perturbées, impacts parcellaire, voirie rurale...
- Impact sur les sièges d'exploitation et le bâti agricole
- Propositions de périmètres d'intervention foncière et modes possibles de restructuration foncière et/ou compensation des désordres occasionnés
- Identification de besoins d'expertise complémentaire pour évaluation d'incidence de l'ouvrage sur des domaines agricoles, du bâti ou des unités de transformation

Etudes sylvicoles et risque d'incendie

Milieu humain



Proposition:

- Regrouper les études sylvicoles et l'analyse du risque incendie
- Particularisme méditerranéen

Études agro-sylvo-pastorales

Pourquoi ?

- ➔ **Connaître le contexte forestier traversé par la LNMP**
- ➔ **Evaluer les risques d'incendie occasionnés par le passage des TGV ou subis par la LNMP du fait de la propagation d'incendie en provenance des massifs voisins**

Comment ?

- ➔ **Identifier l'inflammabilité et la combustivité des formations forestières pour évaluer le risque**
- ➔ **Etudier les plans de gestion des massifs forestiers et se rapprocher des gestionnaires**
- ➔ **Evaluer les moyens de lutte existants et voir les améliorations à apporter**

Études sylvicoles et des incendies

➔ Objectif

Impact du projet sur la forêt et les risques d'incendie

➔ Contenu 1^{ère} partie :

- Etude des formations forestières au sein de la ZPP
- Caractérisation du risque incendie
- Analyse des plans et moyens de lutte contre l'incendie

➔ Contenu 2^{ème} partie :

- Propositions pour limiter le risque : coupures vertes, coupures pâturées, sylvopastoralisme, agroforesterie...

Études sylvicoles et des incendies

Données d'entrée à collecter

- ➔ Identification de la végétation ligneuse et les massifs forestiers soumis à un plan de gestion et cartographie des massifs d'après l'IFN
- ➔ Les fonctions de la forêt : production, préservation, paysage, écosystème, conservation des sols, ludique et sociale
- ➔ Données de l'ONF et du CRPF sur les surfaces forestières et la production de bois
- ➔ Plans départementaux de prévention et les plans communaux de prévention des incendies de forêt (PPRIF)
- ➔ Valorisation et la transformation du bois
- ➔ Statistiques sur les incendies.

Concertation recommandée avec les gestionnaires de massifs disposant d'un plan de gestion et avec les services en charge de la protection civile et la lutte contre l'incendie (SDIS, CODIS)

Etudes agro-sylvo-pastorales

Moyens à mettre en oeuvre

Moyens cartographiques

Travail de cartographie sous SIG



Les tâches suivantes sont à réaliser :

- **Cartographie détaillée de l'occupation des sols**
- **Cadastre des parcelles agricoles (Base DGI ou autre) avec indexation de toutes les parcelles et constitution d'une BDD parcellaire**
- **Potentiel agronomique des terres**
- **Localisation des sièges d'exploitations et du bâti agricole**
- **Localisation des exploitations à la parcelle**
- **Encépagement des vignes**
- **Droits à produire (îlots PAC, plan RQD...)**
- **Réseaux d'irrigation (le réseau BRL sera fourni)**

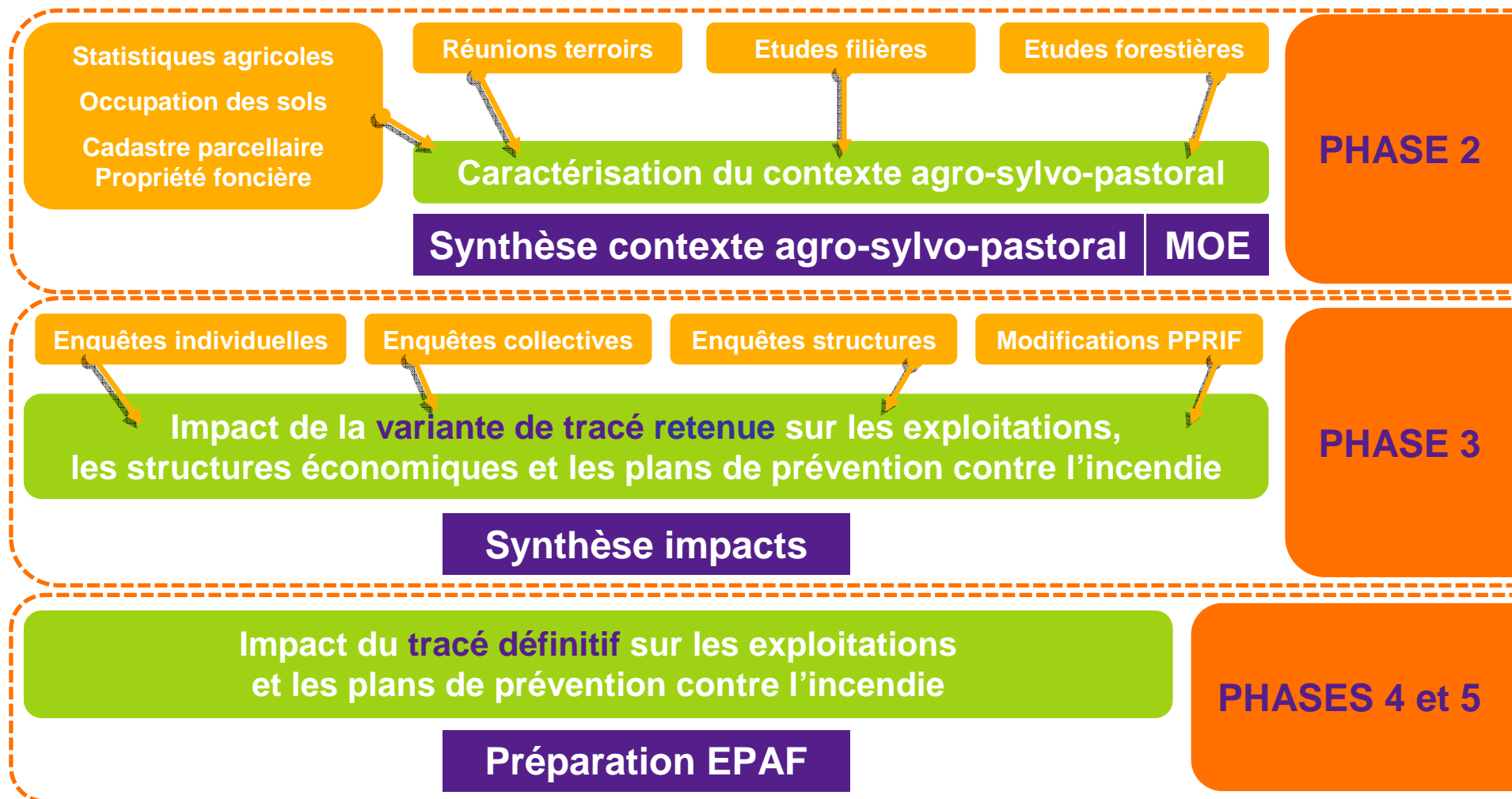
Insertion dans le planning général



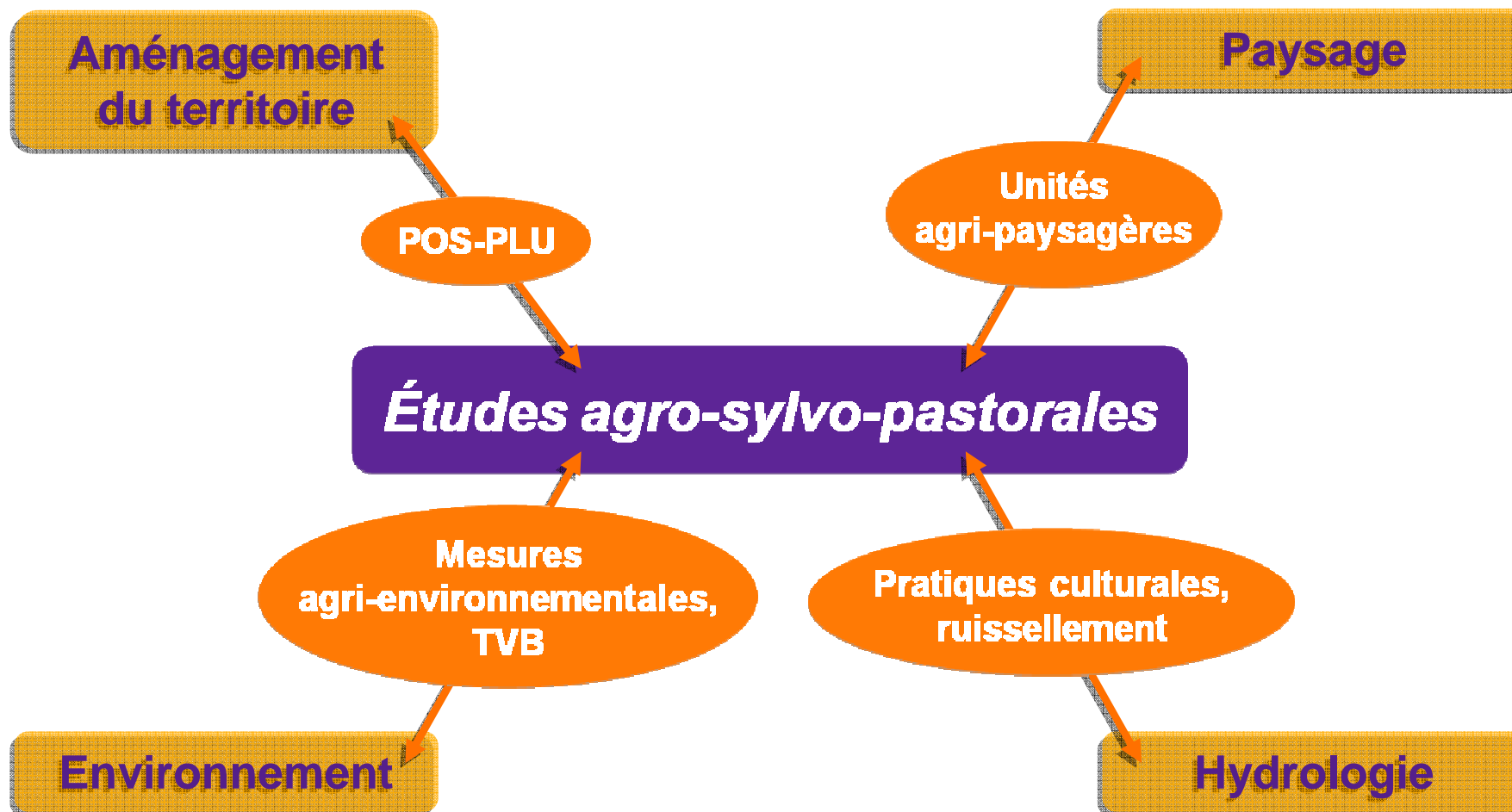
Insertion dans le planning d'étape 2

Phase d'étude	Durée	Études à réaliser
1	8 semaines	Notes méthodologiques
2	24 semaines	Contexte agricole, foncier, sylvicole filières
3	20 semaines	Etude des impacts sur le foncier des exploitations, les structures économiques, les plans de prévention des incendies de forêt
4 - 5	32 semaines	Préparation de l'EPAF, expertises agricoles ponctuelles

Logigramme des études agro-sylvo-pastorales



Relation des études agro-sylvo-pastorales avec les autres thématiques



La convention de partenariat avec la profession agricole

➔ Objectif :

Définir le cadre d'association de la profession agricole au projet LNMP.

➔ Les principales missions:

- **Accompagnement général**
 - Les mises au point du protocole indemnitare
 - L'information, la communication
 - La médiation
 - La représentation au plus près du terrain
- **Expertise**
- **1^{ère} étape, le protocole de sondage topographique**



LISBOA - SALAMANCA - MADRID - BARCELONA - NARBONNE - MARSEILLE - VILNIUS
 SVERIGE - DANMARK - SUOMI - DEUTSCHLAND - SLOVENSKO - EESTI - SLOVENIJA - ELLÄS - PORTUGAL - ESPAÑA - POLESK
 — PARIS — KØBENHAVN — CALAIS — DOVER — LONDON — MONTPELLIER — WARSZAWA — BRISTOL — BRUXELLES — PERPIGNAN — DEN HAAG — AMSTERDAM — DORTMUND — BÉZIERS — HANNOVER — BERLIN — N
 LISBOA - SÈTE - SALAMANCA - MADRID - BARCELONA - N
 BELGIQUE — UNITED KINGDOM — ČESKÁ REPUBLIKA — SVERIGE — DANMARK — SUOMI — DEUTSCHLAND — SLOVENSKO — EESTI — SLOVENIJA — ELLÄS — PORTUGAL — ESPAÑA — POLSKA — FR
 OUVERTURE — INNOVATION — INTERCONNEXION — PARTENARIAT — ÉCO-RESPONSABILITÉ — RÉSEAU — AVENIR — MOBILITÉ — ACCÈS — EUROPE — TERRITOIRES — ÉVOLUTION — PERFORI
 BERLIN HADPTBAHNHOF — LONDON SAINT PANCREAS — DUBLIN HEUSTO

Atelier agriculture, viticulture, foncier n° 3

Narbonne – 14 octobre 2011